

Préambule - Nos constats

- De plus en plus de citoyens perdent confiance en l'action politique,
- Le manque d'implication de la population dans les politiques publiques détériore les principes mêmes de la démocratie,
- Notre environnement naturel exceptionnel, composante fondamentale de notre cadre de vie, est aujourd'hui menacé par une urbanisation à marche forcée et il est donc urgent d'agir pour le préserver,
- L'exécutif fonctionne avec peu de délégation et de transversalité,
- L'action communale actuelle ne s'appuie que trop rarement sur les besoins, les souhaits et les idées des citoyens,
- Les citoyens souhaitent aujourd'hui s'approprier les dispositifs d'information et de formation pour mieux comprendre les enjeux et choix politiques,
- Les outils de gestion participative existent légalement mais sont peu mis en application,
- L'état actuel de l'action politique locale n'est pas une fatalité et il est aujourd'hui possible de changer les orientations par la simple volonté et l'implication de chacun.

Nos engagements

- Construire ensemble une nouvelle politique locale,
- Trouver les équilibres justes pour Pérois en matière sociale, écologique, culturelle et économique par l'usage d'une politique participative,
- Impliquer les Péroliens dans les choix et les projets en facilitant les échanges entre Élus et Citoyens et en offrant la parole à tous,
- Susciter la participation des citoyens et permettre leur intégration toujours plus en amont des décisions et projets publics,
- Être clair, transparent et cohérent entre ce qui est dit et ce qui est fait,
- Informer les Péroliens des enjeux politiques et leur permettre l'accès à la formation et aux outils de gouvernance,
- Définir et créer des moyens d'un mieux vivre ensemble et favoriser les échanges en s'appuyant sur la diversité de la population,
- Veiller à la préservation du patrimoine naturel, historique et culturel, richesse de la commune.

Nos valeurs et principes

- **Le dialogue**

La parole de chacun a une valeur, doit être écoutée, avec intérêt et sans jugement préconçu. Respecter la parole consiste à ne pas interrompre, ni chercher à convaincre à tout prix.

- **La transparence**

Nous la généraliserons pour toutes les actions décisions, le budget, l'urbanisation, les indemnités des élus...

- **Dispositifs de concertation : Le conseil de citoyens * et les ateliers projets ****

Les comptes rendus de l'ensemble des dispositifs de concertation seront mis à disposition des habitants (site internet, mairie, affichage public, journal d'information...).

- **Le suivi et l'évaluation**

Il y aura au moins un élu référent par structure de concertation qui se chargera d'intégrer le travail réalisé au sein du conseil municipal. Le bilan des démarches participatives engagées sera dressé chaque année lors d'une réunion publique.

- **Votation citoyenne**

Le choix de faire appel au vote de tous les Péroliens par une votation citoyenne pourra être déclenché par le conseil municipal ou par le conseil de citoyens * suivant des modalités qui seront précisées dans la charte détaillée de fonctionnement.

- **Accès au conseil municipal**

Pour encourager nos concitoyens à assister aux conseils municipaux, un temps de réaction et de débat leur sera accordé à chaque séance.

Les débats du conseil municipal seront filmés et retransmis en direct sur le site de la mairie

- **Des horaires et des lieux accessibles**

Les réunions et les conseils municipaux auront lieu à des horaires et lieux qui permettent d'intégrer le plus possible les actifs (seules les réunions techniques se tiendront en fonction des horaires des salariés municipaux et/ou des services techniques).

- **Les conditions de la participation**

Les élus doivent œuvrer à la mobilisation et l'implication de tous et à l'aboutissement des actions et des projets.

Des permanences d'élus seront organisées à des échéances régulières.

Les outils de la participation

La participation est ouverte à toute personne désireuse de s'investir. Toute personne de 16 ans ou plus habitant ou travaillant à Pérois sera la bienvenue : citoyen, représentant d'associations, détenteur d'une expertise d'usage ou expert technique. Les employés communaux seront, s'ils le souhaitent, associés aux dispositifs de concertation.

- **Les comités de concertation**

Deux types de comités seront mis en place : Conseil de citoyens et Ateliers projets. Chaque participant peut intégrer ou quitter un comité, selon son libre arbitre et accepte les règles de transparence quant à la diffusion de son contenu et des modalités de décision.

Dans le cas d'un trop grand nombre de demande de participation, il pourra être organisé un tirage au sort

- **Conseil de citoyens ***

Le Conseil de citoyens est un organe de réflexion générale, Il peut s'auto saisir sur tout sujet pour faire émerger des problématiques ou être consulté par le conseil municipal.

Il s'organise en groupes thématiques.

Il peut constituer des Ateliers projets qui proposeront des plans d'actions.

- **Ateliers projets ****

Ils peuvent être créés à l'initiative du conseil municipal ou du conseil de citoyens. Ils se concentrent sur la réalisation d'un projet qui découle d'un groupe thématique ou d'une obligation exceptionnelle et mobilisent les participants sur une durée plus courte.

- **Budget participatif**

Il permet de financer des projets d'intérêt général sur le territoire communal. Il est dédié aux projets d'initiative citoyenne portés exclusivement par des Péroliens et/ou des associations.

Le montant alloué annuellement au budget participatif est décidé par le conseil municipal

L'instruction des projets soumis est réalisée conjointement par la municipalité et le conseil de citoyens.

A l'issue du processus d'instruction, les Péroliens sont appelés à voter pour choisir les projets qui seront financés.

- **Formations**

Elles ont pour rôle de former et d'informer la population et les élus sur la démarche participative par des ateliers et des conférences accessibles à tous (gratuité, accès, horaires...)

Cette Charte est la garante de nos engagements. Elle va guider le développement et accompagner les attentes et perspectives d'avenir de notre collectivité.

Cathy Prost